

# Une formation à distance avec Eduter-Cnpr

## Pourquoi ?

### VOUS SOUHAITEZ

■ vous installer en agriculture, horticulture ou exploitation forestière

■ acquérir un diplôme du ministère de l'agriculture (ex. : BTS, Baccalauréat technologique...)

■ suivre des modules de formation suite aux préconisations du jury VAE (ex. : vous devez réussir l'épreuve 5 du Baccalauréat professionnel)

■ acquérir des compétences spécifiques (ex. : savoir gérer une entreprise agricole)

■ reprendre vos études (ex. : vous allez rentrer en BTS à la prochaine rentrée...)

■ vous présenter à un concours de la Fonction publique (ex. : agent technique de l'environnement ou technicien supérieur de l'ONF)

■ devenir ingénieur ou vétérinaire

### EDUTER-CNPR VOUS PROPOSE

d'obtenir le diplôme nécessaire à votre installation

de suivre une formation en vue d'obtenir un diplôme reconnu par l'État

de préparer les épreuves manquantes pour valider votre diplôme

de construire une formation adaptée à vos besoins :  
« *Formations à la carte* »

d'actualiser et de consolider vos connaissances :  
« *Préformations* »

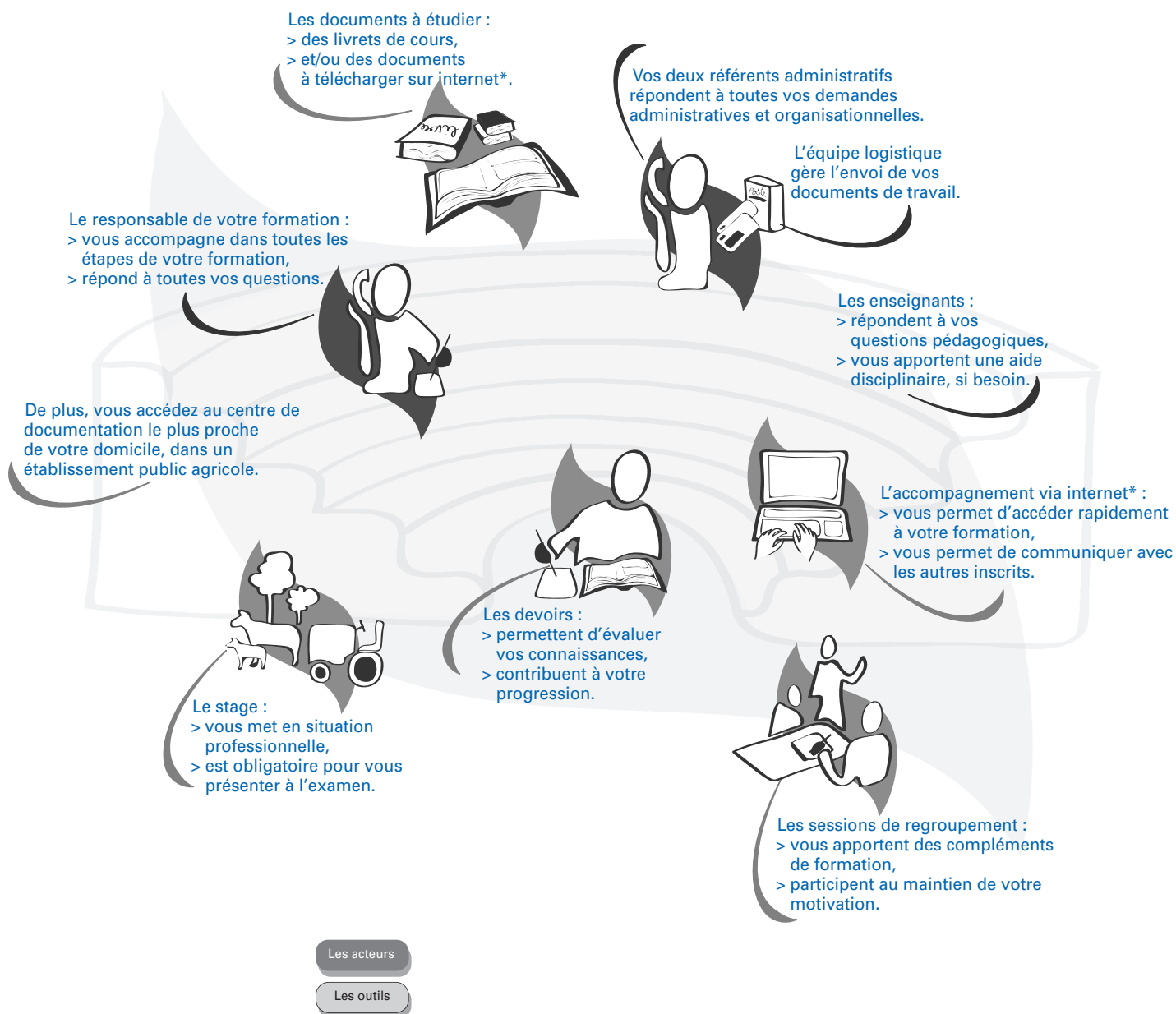
de vous préparer à divers concours de la Fonction publique

- de préparer le concours d'accès aux : ENITA, ENSA et ENV ;
- de devenir ingénieur par la formation continue

# Une formation à distance avec Eduter-Cnpr

## Comment ?

Aperçu des acteurs et des outils  
qui vous accompagneront pendant votre parcours.



\* Pour les formations accessibles via internet (signalées par ce logo) et sous réserve que vous ayez une connexion ADSL.

